

ATIONS UNIES

UN LIBRARY



MAR 1979

ASSEMBLÉE
GÉNÉRALE



CONSEIL
DE SÉCURITÉ

Distr.
GÉNÉRALE

A/34/131
~~S/13192~~
25 mars 1979
FRANCAIS
ORIGINAL : ANGLAIS

ASSEMBLÉE GÉNÉRALE
Trente-quatrième session
Point 25 de la liste préliminaire*
LA SITUATION AU MOYEN-ORIENT

CONSEIL DE SÉCURITÉ
Trente-quatrième année

LETTRE DATEE DU 25 MARS 1979, ADRESSEE AU SECRETAIRE GENERAL
PAR LE REPRESENTANT PERMANENT D'ISRAEL AUPRES DE L'ORGANISATION
DES NATIONS UNIES

D'ordre de mon gouvernement, j'ai l'honneur d'appeler d'urgence votre attention sur un attentat à la bombe perpétré à Jérusalem, le vendredi 23 mars 1979, par l'organisation terroriste connue sous le nom d'OLP.

Une charge d'explosifs a été posée à Zion Square, au coeur même du centre commercial très animé de la ville. L'explosion s'est produite à 15 heures, heure locale, au moment où de très nombreux résidents de la ville rentraient chez eux en préparation du Sabbat. Un homme de 72 ans a été tué et 14 personnes ont été blessées, certaines grièvement, dont une petite fille de trois ans, un petit garçon de quatre ans et trois femmes.

Plus tard, le même jour, la station radio de l'organisation terroriste OLP au Liban a annoncé que ladite organisation revendiquait la responsabilité de cette atrocité. Le commentateur, assez grotesquement, a loué cette tentative de massacre disant qu'il s'agissait d'une protestation contre le processus d'instauration de la paix au Moyen-Orient et contre le traité de paix qui va être signé entre Israël et l'Égypte.

Il ne fait aucun doute par conséquent que cet acte a été organisé et minuté, de même d'ailleurs que le débat tenu récemment au Conseil de sécurité sur l'initiative de la Jordanie, dans le but bien déterminé d'entraver et de bouleverser le processus d'instauration de la paix. Comme je l'ai dit le jeudi 22 mars 1979 au Conseil de sécurité, les desseins belliqueux nourris contre Israël à Bagdad, Damas, et, plus récemment, Amman, "se traduisent sur le plan pratique par des tentatives de subversion ainsi que par des actes de terrorisme perpétrés par la soi-disant OLP et, sur la scène internationale, par la manipulation de l'Organisation des Nations Unies" (S/PV/2134, p. 72).

* A/34/50.

Ce n'est certes pas la première fois que des actes de terrorisme ont été commis à Jérusalem, à Zion Square ou à proximité, et ce n'est pas non plus la première fois que ces actes ont visé délibérément à traduire dans la violence l'opposition implacable des adversaires de la paix, aussi bien dans le monde arabe qu'ailleurs, à tout progrès dans la voie de la paix et de la réconciliation. En cherchant ainsi à saper le processus d'instauration de la paix au Moyen-Orient, les adversaires de la paix utilisent comme instrument l'organisation terroriste OLP - qui s'affuble du nom incongru de mouvement de libération nationale et qui s'est fait accorder des privilèges anormaux à l'Organisation des Nations Unies, en violation flagrante de la Charte des Nations Unies.

Etant donné les objectifs violents de l'organisation criminelle OLP, le Gouvernement israélien est dans l'obligation, comme je l'ai déjà indiqué dans d'autres lettres, de prendre toutes les mesures nécessaires pour protéger la vie et la sécurité de ses citoyens.

Je vous serais reconnaissant de bien vouloir faire distribuer cette lettre comme document officiel de l'Assemblée générale, au titre du point 25 de la liste préliminaire, et du Conseil de sécurité.

L'Ambassadeur,
Représentant permanent d'Israël
auprès de l'Organisation des
Nations Unies,

(Signé) Yehuda Z. BLUM
